



Pour participer et suivre le Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Touraine Val de Vienne – horizon 2030 !

Les élus de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne ont décidé par délibération du 27 Février 2017 de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal à l'échelle des 40 communes du territoire.

Un bureau d'études composée de l'agence AUDDICE Urbanisme et Environnement de Saumur et de l'architecte G. MAUREL a été missionné, après un marché d'appel d'offres, pour accompagner les élus dans la construction du document d'urbanisme pour les 12 années à venir.

L'élaboration de cet outil au service du territoire est programmée pour s'achever par son approbation en novembre 2019.

Ainsi, les 457 conseillers municipaux, accompagnés des différentes Personnes Publiques (Etat, Conseil Départemental, Chambres consulaires, INAO, PNR Loire Anjou Touraine...) ont en charge de définir les atouts et les faiblesses du territoire pour fixer les enjeux du territoire : ***quelle mobilité ? quelle forme de l'habitat ? où et comment construire ? comment réhabiliter ? quelle protection et mise en valeur de l'environnement ? quel développement de l'économie et du tourisme ? quelle organisation des réseaux et des équipements publics... ?***

CE PROJET vous concerne : **habitants, résidents, acteurs économiques et associatifs...**, vous constituez les vecteurs de la construction de ce projet.

Pour **VOUS** permettre de **PARTICIPER** des outils sont mis à votre disposition :

- En libre accès, un **cahier de concertation** pour y consigner par écrit vos observations, vos projets, vos remarques aux jours et heures d'ouverture de chacune des 40 mairies et du siège de la Communauté de Communes.
- Un **site Internet** pour suivre l'avancement du PLUi : <http://participation.institut-aুদ্ধice.com/PLUi-Touraine-Val-de-Vienne>
- Un **forum** pour partager sur des points relevant de l'intérêt général (onglet du site Internet)
- Une **adresse mail** pour échanger sur des questions, des projets d'intérêt privé : plui@cc-tvv.fr

A suivre des évènements tout au long de la procédure : permanences – cafés/échanges - réunions publiques – exposition - enquête publique – articles dans la presse...

Pour plus de renseignements :

Votre mairie et/ou la Communauté de Communes Touraine Val De Vienne - 02 47 97 04 45 – amenagement.urbanisme@cc-tvv.fr